



CHARTRE D'UTILISATION

Bienvenue sur la page Facebook de la Ville d'Amboise

Cette charte de bonne conduite a été rédigée afin que la page Facebook de la Ville d'Amboise reste un lieu d'échanges agréables, constructifs et respectueux pour tous.

La page Facebook de la Ville d'Amboise a pour vocation de diffuser des informations, des actualités et des retours sur les événements qui se déroulent à Amboise. Toutes les informations diffusées sur cette page ne sauraient être exhaustives.

- La page Facebook de la Ville d'Amboise est un réseau social dans le prolongement du site Internet de la ville www.ville-amboise.fr et de tous les supports de communication édités par la ville dont le magazine municipal « Amboise communicante ».
- Si vous souhaitez interpeller les élu(e)s ou les services sur des sujets d'actualités, nous vous invitons à écrire directement à cette adresse courrier@ville-amboise.fr – la messagerie Facebook n'a pas pour vocation de répondre aux sujets d'ordres juridiques, contestataires ou personnels ; il conviendra de contacter les services compétents qui sauront vous apporter les réponses les plus appropriées à vos questions.
- Les commentaires sont libres dans le respect de la bienséance.
Les posts sont publics et pourront faire l'objet d'une modération s'ils ne sont pas conformes à la loi française et aux règles édictées dans cette présente charte. Dans le cadre de cette modération, les publications non conformes pourront être supprimées sans préavis.
- **En devenant utilisateur de la page, vous vous engagez à ne pas aller à l'encontre de l'ordre public et de ne pas porter atteinte aux droits des personnes ; vous acceptez sans réserve la présente charte d'utilisation.**

Règles de bonnes conduites

- **Exprimez-vous poliment et de façon compréhensible pour tous.**
- **Veillez à respecter les droits d'auteur, les droits à l'image et le respect de la vie privée.**
- **Ne communiquez pas d'informations relatives à votre vie privée (mail, téléphone, adresse, famille...) ou à celle d'un tiers sans son accord.**



Les commentaires sont libres à condition de respecter les règles de bienséance

Les administrateurs de la page Facebook de la Ville d'Amboise se réservent le droit de supprimer/masquer sans avertissement toute contribution d'un membre qui serait contraire aux lois françaises, notamment :

- Les messages haineux, diffamatoires, vulgaires, insultants, agressifs ou incitant à la discrimination, y compris les insinuations, à caractère racistes, xénophobes, portant sur la religion, le handicap, le sexe, l'âge ou l'orientation/identité sexuelle ainsi que les propos obscènes, pédophiles ou pornographiques
- Les incitations à la haine raciale, les appels à la violence ou au meurtre
- Les propos incitant à une consommation d'alcool excessive ou inappropriée, ou faisant l'apologie de l'ivresse
- Les propos diffamatoires ou injurieux, les attaques personnelles, les messages qui relèveraient du harcèlement à l'égard de toute personne physique ou morale (notamment personnel de la mairie, femmes et hommes politiques)
- Les insultes personnelles entre participants
- Les messages comprenant des données à caractère personnel (nom, numéro de téléphone, adresse...)
- Les commentaires portant atteinte à la protection des données personnelles d'un tiers
- Les commentaires et messages à des fins commerciales ou publicitaires, les communiqués d'organisations politiques, syndicales
- Les liens hypertexte renvoyant vers des sites extérieurs dont le contenu serait susceptible d'être contraire aux lois et règlements en vigueur en France
- Les messages contrevenant au droit à la vie privée et au droit à l'image

Limites de responsabilités

- **La Ville d'Amboise est entièrement responsable des contenus mis en ligne** sur la page Facebook de la Ville d'Amboise.
- **La Ville d'Amboise se réserve le droit de supprimer tous les messages ou commentaires qui ne respecteraient pas la présente charte de conduite.**
- **Chaque utilisateur est responsable de ses contributions.**
- La Ville d'Amboise se réserve le droit de modifier à tout moment la présente charte.